



ÉGLISE CATHOLIQUE
EN CHARENTE
Diocèse d'Angoulême

Le document final du Synode

La dernière session du synode sur la synodalité s'est terminée le 27 octobre 2024.

Les résultats du synode ne feront pas l'objet d'une exhortation apostolique. En effet, le pape François a décidé que le document final, élaboré et voté par l'Assemblée synodale le 26 octobre dernier, devait être diffusé immédiatement afin qu'il puisse inspirer la vie de l'Église : « *Le document contient déjà des indications très concrètes qui peuvent servir de guide pour la mission des Églises, sur les différents continents, dans des contextes différents : c'est pourquoi je le mets immédiatement à la disposition de tous* ». De ce fait, le Pape confère à ce texte une valeur magistériel.

Téléchargez le document final

Pour lire et mieux comprendre l'expérience de ce synode, le Père Christophe Théobald, théologien participant au synode, présentera une conférence à Angoulême le 13 janvier, à 20h à la maison diocésaine